

ANNEXE H

MESURES D'URGENCE – APERÇU GÉNÉRAL

Consigne en cas d'incendie

- Évacuation en deux étapes : l'alarme entrera dans la première étape pour permettre à l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) d'intervenir et d'enquêter. S'il existe quelque crainte que ce soit ou si le système détecte d'autres problèmes, l'alarme entrera en mode d'évacuation (dans la deuxième étape). Le Service des incendies d'Ottawa interviendra immédiatement dès l'activation d'une alarme initiale.
- Un membre de l'EIU commencera à donner des consignes par le biais du système de sonorisation quelques minutes après l'activation de l'alarme. Bien que nous demandions à nos clients de « se préparer » à évacuer, il n'est habituellement pas nécessaire d'évacuer le Centre Shaw pendant une alarme initiale.
- Au moins deux membres de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) sont présents dans l'immeuble 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Pendant les heures d'ouverture, un certain nombre d'agents de sécurité-incendie et de responsables d'étages formés et identifiables seront également avec vous dans une minute ou deux et vous fourniront des directives et du soutien.
- Comme l'exige la loi, le Centre Shaw effectue régulièrement des simulations de nos mesures d'urgence pour tester les connaissances, les compétences et les capacités de notre EIU et de notre personnel.

Blessure ou maladie d'un client et d'un employé – premiers soins

- Les membres de notre EIU sont formés en premiers soins et en RCR. Un vaste approvisionnement d'urgence, y compris de l'oxygène et un défibrillateur automatique (DA), est maintenu sur place. Il existe une salle réservée aux premiers soins au niveau B1 à côté du contrôle de sécurité.
- Pendant les événements d'envergure, nous pouvons également conclure un marché pour engager des ambulanciers paramédicaux au nom de nos clients. Lorsque ces ambulanciers ne sont pas de service, les membres de notre EIU s'occuperont du secteur pour chaque incident.

Émeute, troubles publics et manifestations

- Le Centre Shaw dispose d'un plan et d'une intervention détaillés pour tout genre de troubles publics. Les détails de ce plan demeurent sa propriété exclusive.
- Les consignes incluent la protection périmétrique, les affectations de personnel, la participation des policiers, l'hébergement interne, les chemins d'évacuation de rechange, les procédures de fermeture du système du CVC, etc.

Interventions par rapport aux menaces

- Le Centre Shaw a également un plan et un processus d'intervention pour traiter les menaces. Le processus comprend : des mesures à prendre lors de la réception d'une menace, des listes de contrôle d'appels téléphoniques, un processus de notification, le contrôle du centre de commandement, le plan de recherche, la participation des policiers, l'évacuation, etc.
- L'EIU gère le programme en collaboration avec le gestionnaire de la Sécurité et les autorités locales. Advenant qu'une menace se pose, les organisateurs de la rencontre participeront, au besoin, aux processus d'intervention.

Pannes de courant

- Le Centre Shaw possède une infrastructure considérable de génératrices de secours et d'alimentation de réserve. Il faudra environ 40 secondes pour que la génératrice atteigne son rythme de croisière. Elle fournira un éclairage suffisant à tous les secteurs du Centre Shaw. Du point de vue du client, la génératrice n'est pas conçue pour fournir de l'énergie dans le but d'appuyer toutes les activités régulières, mais de procurer amplement d'éclairage et de soutien afin de faciliter une intervention face à toute situation d'urgence et d'assurer la sécurité de nos clients et de nos employés.

Protection civile – Généralités (tremblements de terre et autres catastrophes naturelles)

- Le Centre Shaw tient également à jour les processus à appuyer en réponse à des incidents d'importance.

Les mesures abordent des éléments tels que :

- Les coordonnateurs des mesures d'intervention en cas d'urgence.
- Les postes de commandement.
- Les postes de commandement de relève – à l'extérieur.
- Les plans d'étages.
- L'équipement supplémentaire.
- L'évacuation.
- La sécurité supplémentaire.
- Le soutien des clients.
- Le personnel sur appel et de soutien.
- Le soutien technique.
- L'hébergement interne et externe.
- L'approvisionnement d'urgence.
- La mise à jour des renseignements – Réseau de communications.
- Le centre de répartition de messages.
- Etc.